

1502 (17 OCTOBRE).

Pierre le Brac, natif de la Ferte-Macé prez Falaise en Normandie, condamné à estre batu et fustigé par les carrefours de la ville de Paris, tourné trois tours au pilory, banni à toujours du Royaume, ses biens confisquez. Exécuté.

Jacques de Villeneuve, natif de Courcy prez Falaise, ayant à son col un collier de grands blancs par lui contrefaits, sera pendu et étranglé au gibet de Paris, tous ses biens confisquez et la maison et lieux où il a fait, forgé, blanchi et arrondi la fausse monn^e pour raison de laquelle il a esté ataint et convaincu, commise, acquise et confisquée au Roy. Appel.

(Sorb., H, 1, 13, n° 173, fol. 164 r^e et v^e.)